

Communiqué de presse

Sujet	L'assurance chômage : Pénaliser les mauvaises personnes n'est pas social
Contact	Verena Diener, Conseiller des Etats (pvl, ZH) et membre du comité interpartis, Tél : 079 331 08 39
Expéditeur	Comité interpartis « Stabilité et réduction de l'endettement : oui à la révision de notre assurance chômage »
Date	7 juillet 2010

Pénaliser les mauvaises personnes n'est pas social

Le référendum contre la révision de l'assurance chômage a abouti. Ce projet sera soumis au peuple le 26 septembre 2010. Le comité interpartis « Eviter une hausse plus forte des cotisations salariales : Oui à une assurance chômage sûre et solidaire » est irrité par les arguments de la gauche. La révision ne modifie pas les excellentes prestations de base de notre assurance chômage (AC). L'assainissement prévu est équilibré : il associe une hausse des recettes et des mesures d'économie. Un refus aurait de lourdes conséquences, surtout pour considérablement la reprise économique en Suisse.

Par son référendum, la gauche risque de provoquer une hausse des cotisations salariales de 0,5 point. Or des cotisations salariales trop lourdes jouent un rôle négatif pour l'économie, en particulier en cas de conjoncture difficile : elles pèsent sur les personnes à bas revenu, les familles, les particuliers en général et l'économie. « Il est dangereux d'étouffer la reprise par une baisse inutile des revenus », a souligné Urs Hany, conseiller national PDC (ZH) et membre de la coprésidence du comité. En cas d'acceptation de la révision le 26 septembre, les cotisations salariales augmenteraient de 0,2 point seulement.

La révision encourage la réintégration

« La gauche n'a pas saisi le but de l'assurance chômage. Celle-ci soutient les individus en cas de chômage, encourage leur retour dans la vie active et évite ainsi le chômage de longue durée et l'arrivée en fin de droits. Cela ne changera pas avec la révision de la loi sur l'assurance chômage », a précisé Hansjörg Hassler, conseiller national PBD (GR) et membre de la coprésidence du comité interpartis. « Grâce à la révision, les chômeurs, jeunes et moins jeunes, auront un meilleur accès aux mesures d'intégration » estime Charles Favre, conseiller national PLR et membre de la coprésidence du comité interpartis.

Les excellentes prestations de base resteront intactes

L'assurance chômage est fortement endettée. Ses dettes se montent à plus de 7 milliards de francs. L'AC doit être assainie. Le Parlement a identifié le problème et décidé au printemps de procéder à une révision. Son projet agit sur plusieurs fronts : d'une part, les cotisations salariales sont relevées de 0,2 point et, d'autre part, les chômeurs sont davantage mis à contribution. La réintégration plus rapide dans le monde du travail est encouragée. La révision ne touche pas aux excellentes prestations de base de l'AC.

« Il faut soutenir la révision de l'assurance chômage. C'est à cette condition qu'elle sera durablement assainie et que ses dettes seront résorbées. Alors, les citoyens pourront continuer de bénéficier des bonnes prestations de cette assurance sociale » a encore expliqué Verena Diener, conseillère aux États affiliée aux Verts libéraux et membre de la coprésidence du comité.

Coprésidence du comité interpartis « Éviter une hausse plus forte des cotisations salariales : Oui à une assurance chômage sûre et solidaire »

- Hansjörg Hassler, conseiller national PBD, 079 438 50 53
- Pirmin Bischof, conseiller national PDC, 079 656 54 20
- Urs Hany, conseiller national PDC, 079 431 99 57
- Charles Favre, conseiller national PLR, 079 621 08 93
- Isabelle Moret, conseillère nationale PLR, 079 332 08 23
- Georges Theiler, conseiller national PLR, 076 491 74 49
- Verena Diener, conseillère aux États Verts libéraux, 079 331 08 39